

**PV N°2
DE LA REUNION DU BUREAU REGIONAL
DU MARDI 18 SEPTEMBRE 2018**

Présents : Le Président Jean-Pierre GOMEZ
BLATRIE O. - CHAPELLON MP. - CLUZEL F. - LABARTHE R. - MULAS J. -
SCOMPARIN J. - SERRES A.

Excusés : CELLIER J. - NIVELON G. - REA V. - MORATA G.

Invités : MARCHAND JY. – MORATEUR JP.

Ouverture de séance : 19h00

I- PREAMBULE

Janine MULAS accueille les membres du Bureau et excuse les personnes qui n'ont pu être là pour diverses raisons.

La parole est ensuite donnée à Jean-Pierre GOMEZ qui tient, dans un premier temps à remercier toutes les personnes, les bénévoles, les élus, les clubs, les salariés qui ont participé à l'organisation des divers événements de début de saison : Stages arbitres, Stages OTM, Opens Pré-Nat Féminins.

Remerciements également adressés à tous les clubs qui ont lancé leur saison et qui ont invité le Président à y assister.

La nouvelle organisation de la Ligue se met en place, avec plus ou moins de facilité. Le Président souhaite que, au niveau RH, les entretiens avec les salariés en place soient finalisés pour la fin du mois de septembre.

Bureau Fédéral

Sur invitation de Jean-Pierre SIUTAT, Jean-Pierre GOMEZ a eu plaisir d'assister au dernier Bureau Fédéral, en compagnie de tous les Présidents de Ligues. Quelques inquiétudes à venir, liées à des suppressions de lignes budgétaires dans le sport. Une pétition électronique va être organisée, sur demande du Président Fédéral, avec les Présidents de Ligues, de Comités et de Clubs : <http://lesportcompte.franceolympique.com/cnosf/lesportcompte/>

Chaque Zone et chaque Ligue s'est vue attribuer un développeur du projet 3.0. Pour la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, il s'agit d'Alexandre LAUMET.

La Fédération souhaite répartir sur le territoire et dans chaque secteur, les différents événements Fédéraux, que ce soit les Finales Nationales ou les matchs des Equipes de France, des Tournois Internationaux, des Tournois Inter Ligues, etc... Une présentation sera faite au prochain Comité Directeur pour que la Ligue puisse se positionner à court et moyen terme.

Le Président, la Secrétaire Générale et le Trésorier seront invités à un séminaire des dirigeants (Liges et Comités) qui doit se dérouler à Troyes les 24-25 novembre 2018.

Il a été abordé le sujet de la Coupe Territoriale. Pas de modifications pour cette saison mais des changements à venir pour la saison prochaine pour pouvoir proposer à nos clubs une formule adaptée à notre secteur. La Commission des compétitions proposera quelque chose pour le Comité Directeur Fédéral de décembre.

Pour le Challenge Benjamins, la Finale Régionale pourra être organisée sur un seul et même site mais devront être qualifiés une fille et un garçon de chaque secteur. A réfléchir pour une formule à présenter à la réunion du 2 novembre 2018.

Réunion du 2 novembre, à la demande du Président Fédéral, pour rencontrer les membres du Comité Directeur de la Ligue, les Présidents des Comités, les Présidents des clubs évoluant en Championnat de France et en Pré-National pour une présentation du Projet Fédéral.

Rencontre le matin avec les élus de la Métropole de Lyon sur la professionnalisation du basket 3x3. L'organisation est à la charge de la Ligue, hormis le repas du soir, pris en charge par la Fédération.

Etude d'un projet de professionnalisation des arbitres de Jeep Elite et Pro B.

En amont du Comité Directeur du 5 octobre, sera organisée l'Assemblée Générale du Comité de Coordination Auvergne-Rhône-Alpes.

Font partie de l'Association, et seront donc convoqués à cette Assemblée Générale :

- les Présidents des Comités Départementaux,
- le Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
- les Vice-Présidents de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
- la Secrétaire Générale de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
- le Trésorier de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Le Bureau est constitué :

- du Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
- des Vice-Présidents de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
- de la Secrétaire Générale de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
- du Trésorier de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

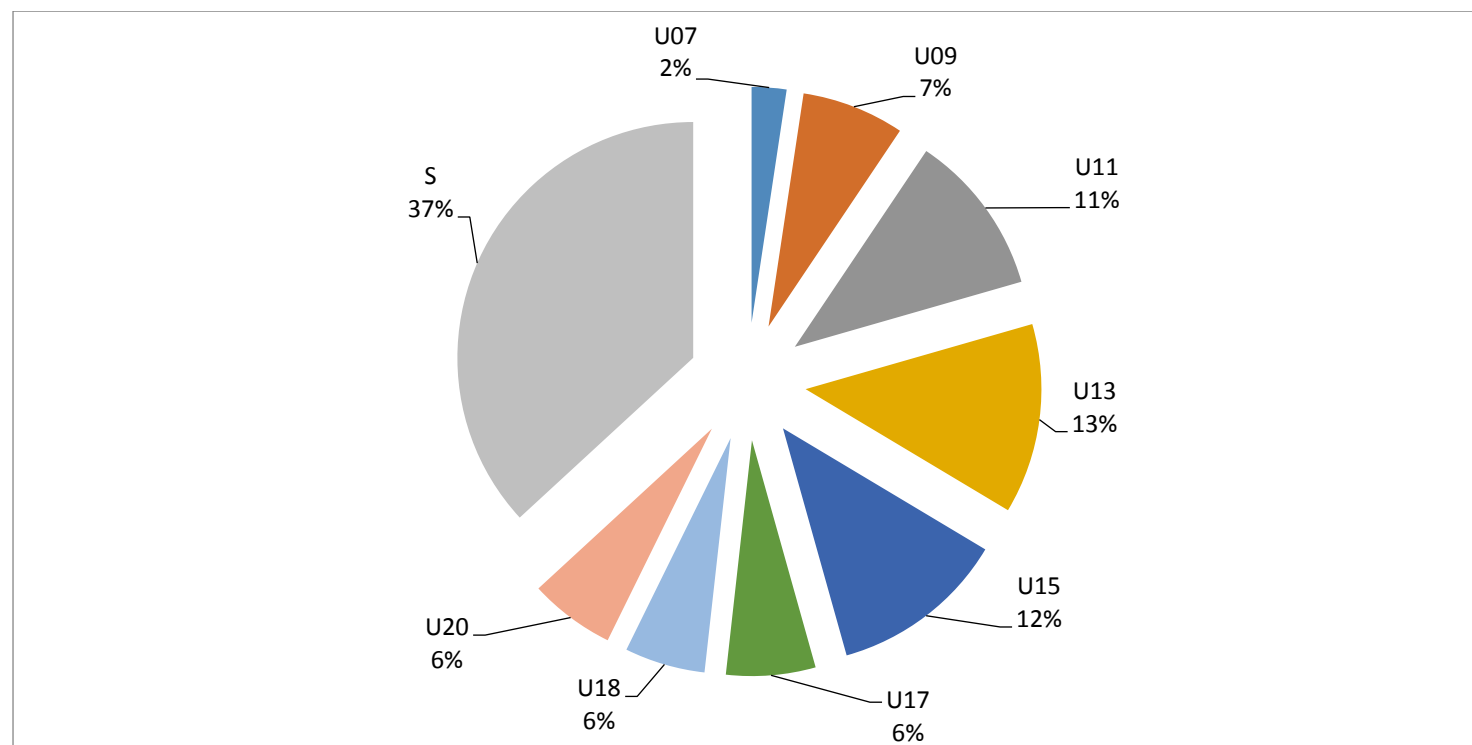
Le Bureau devra élire, parmi ses membres, un Président, un Secrétaire Général et un Trésorier, sachant que le Président et le Trésorier de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes ne peuvent pas être Président et/ou Trésorier du Comité de Coordination Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Bureau du Comité de Coordination Auvergne-Rhône-Alpes se réunira le 2 octobre 2018, en amont de la réunion de Bureau de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes pour procéder à cette élection.

2.1 Point sur les licences :

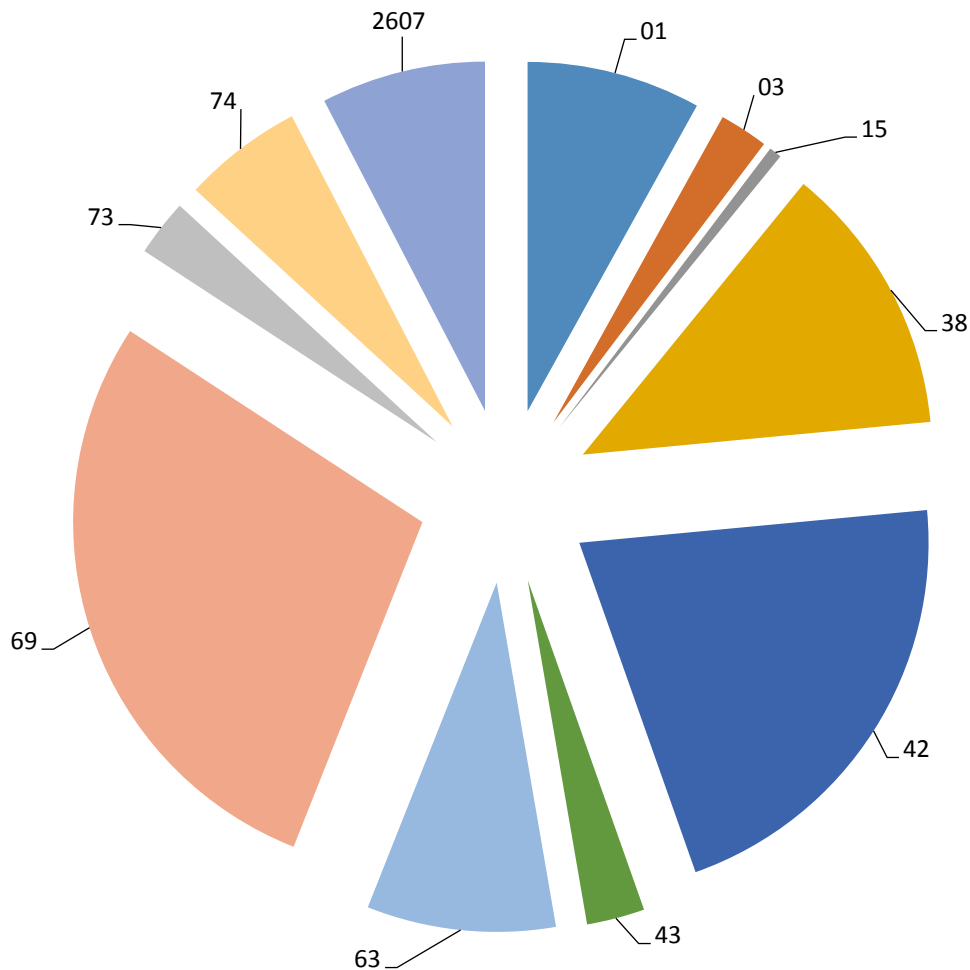
RAPPORT DES LICENCES PAR CATEGORIES ET PAR SEXE

Catégories	F	M	Total général
U07	302	657	959
U09	979	1 854	2 833
U11	1 697	2 791	4 488
U13	2 273	2 978	5 251
U15	2 022	2 840	4 862
U17		2 467	2 467
U18	2 223		2 223
U20	622	1 743	2 365
S	5 776	9 070	14 846
Total général	15 894	24 400	40 294



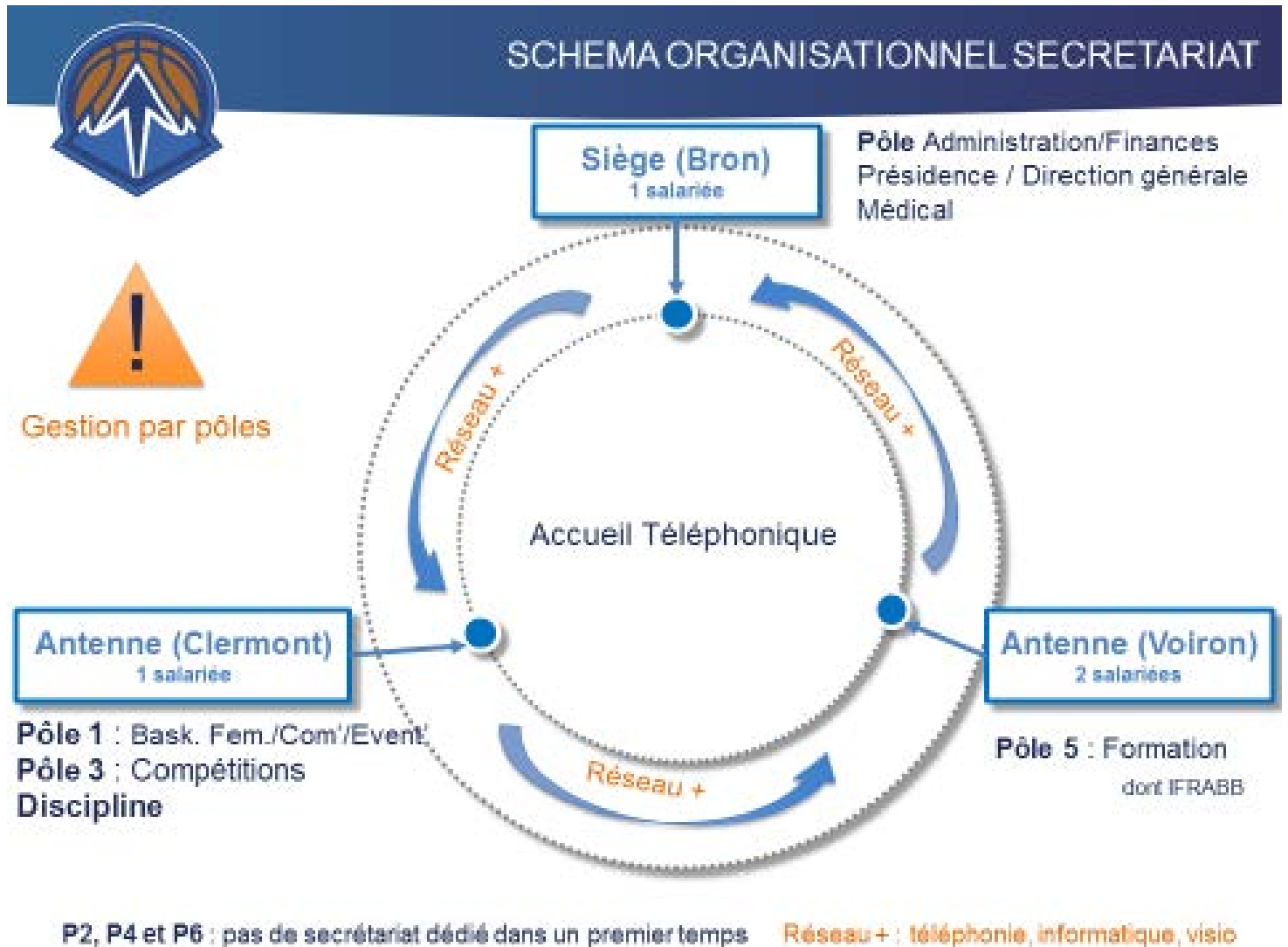
RAPPORT DES LICENCES PAR COMITES

N°CD	Total
01	3 246
03	908
15	234
38	5 083
42	8 499
43	1 081
63	3 520
69	11 362
73	1 056
74	2 237
2607	3 068
Total général	40 294

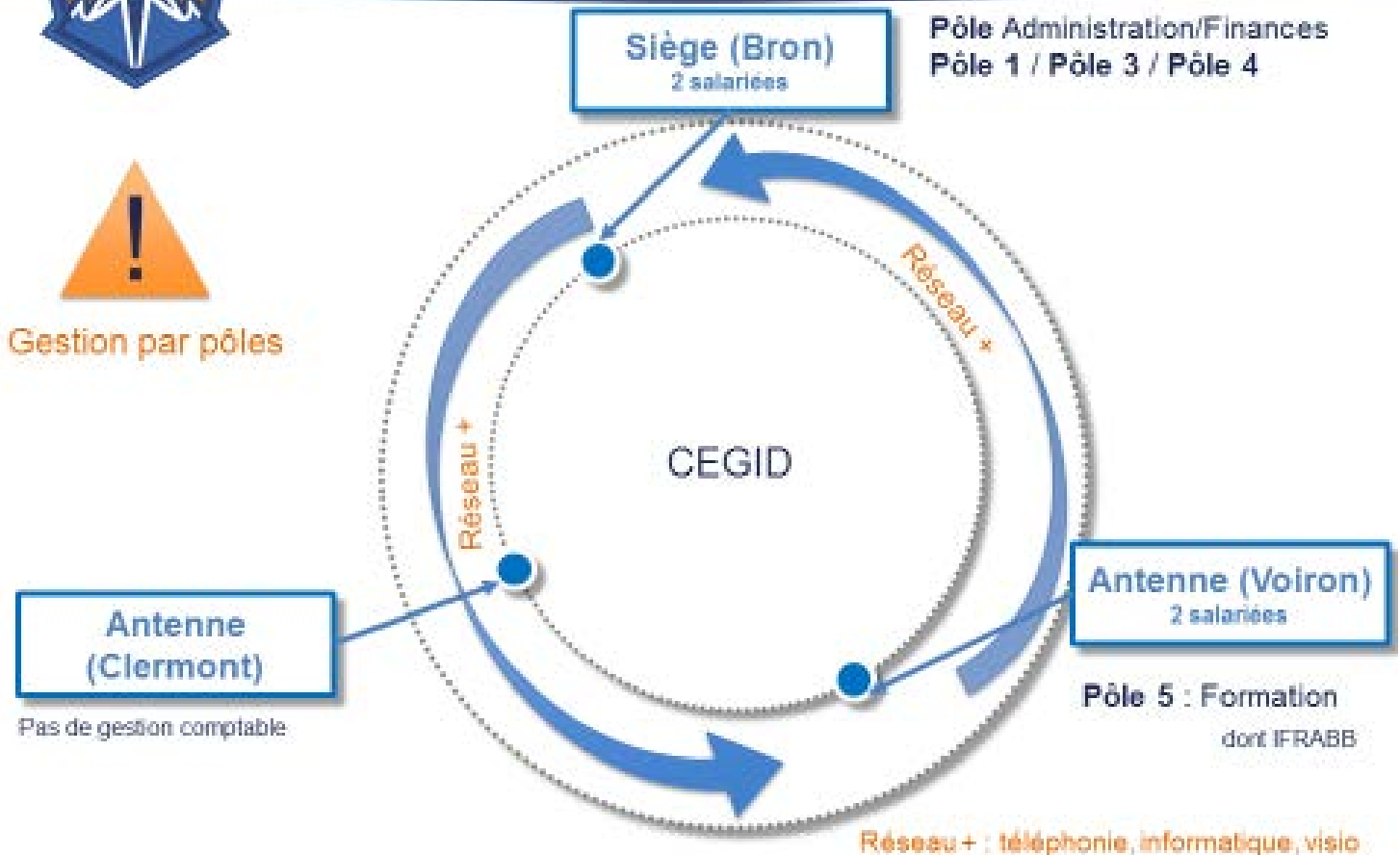


Le Président demande, pour le Comité Directeur du 5 octobre, un état du nombre d'équipes engagées dans les différents championnats régionaux et départementaux du territoire Auvergne-Rhône-Alpes.

2.2 Organisation Générale :



Rencontre avec des prestataires pour mise en place d'un standard téléphonique unique avec transfert des appels sur les 3 sites et choix des lignes directes pour les interlocuteurs (ex : Pour la sportive tapez 1 – pour la discipline tapez 2...)



P2 et P6 : Activités transversales. Pas de compta spécifique si ce n'est NDF

2.3 Ressources Humaines :

2.3.1 Les recrutements en cours

- Chargé de Communication : 27 candidatures reçues
- Comptable : 3 candidatures reçues
- Directeur Territorial : 9 candidatures reçues

2.3.2 Les services civiques

- Soutien aux Commissions (Sportive – Fairplay – Basket Féminin) : 1 candidature reçue à valider
- Pôle Espoir : en cours

Mise en place de jurys de recrutement pour recevoir et évaluer les candidats.

Pour le poste Chargé de Communication : Olivier BLATRIE – Janine MULAS – Jean-Yves MARCHAND

Pour le poste de Comptable : Jean CELLIER – Janine MULAS – Jean-Yves MARCHAND

Pour le poste de Directeur Territorial : Janine MULAS – Joel SCOMPARIN – Gregory MORATA

Le Président n'interviendra dans le choix du recrutement qu'en cas de litige.

En attendant le recrutement du Chargé de Communication, il pourrait être envisagé de faire appel à un vacataire après acceptation d'un devis.

Les entretiens seront programmés pour la semaine du 24 au 28 septembre pour, dans l'idéal, une validation des recrutements au Bureau du 2 octobre.

Concernant les salariés déjà en poste, certains ont déjà signé leur contrat de travail. Pour les autres, les contrats sont en finalisation du modèle type avec le cabinet Mazars.

Le Mercredi 26 septembre au matin, déplacement à Clermont-Ferrand de Janine MULAS et Jean-Yves MARCHAND pour rencontre avec les salariés et déplacement à Voiron le jeudi 27 septembre au matin. Rencontre avec les salariés de Bron entre le 26 et le 28 septembre.

III – TRESORERIE – Jean CELLIER

3.1 Caisse de Péréquation :

S'est tenu une réunion le jeudi 13 septembre sur la péréquation afin de faire un état des lieux de ce qu'il se faisait et uniformiser les pratiques sur le territoire.

	ALPES	AUVERGNE	LYONNAIS	Auvergne-Rhône-Alpes
MODE PEREQUATION				
	Montants communs selon catégorie (Au match effectivement joué)	Mutualisé (Toutes les équipes au sein d'une même catégorie paient la même somme)	Mutualisé (Toutes les équipes au sein d'une même catégorie paient la même somme)	Mutualisé (Toutes les équipes au sein d'une même catégorie paient la même somme)
COUVERTURE				
Catégories	Masc. + fém. Jeunes U13 à U20 Seniors	Masc. + fém. Uniquement Seniors	Masc. + fém. Jeunes U13 à U20 Seniors	Masc. + fém. Jeunes U13 à U20 (Hors AUV) Seniors
Compétition	Championnats hors Open féminin, finales régionales et évaluations arbitres. Soustraction observateurs	Championnats hors Finales. Inclue Open féminin. Hors frais évaluation arbitres	Championnats Inclue Open féminin, finales régionales et évaluations arbitres	Championnats Incluant Open féminin, finales régionales et évaluations arbitres
Taux (Au moins 1 arbitre)	PNM, PNF, RM2 : 100% RF2, RM3 et RF3 : 85 < x < 95% U1 à U20 : 85% U13 à U15 : 50%	PNM, PNF : 100% RM2 : 98%, RF2 : 86% RM3 : 85%, RF3 : 71%	Seniors : 100% Jeunes : 96 %	Souhait d'appliquer à compte de 2019/2020 le principe 1 équipe engagée = 1 arbitre
Désignation	PNM, PNF et RM2 : Ligue Autres : Ligue + Comités Départ.	Ligue + Comités Départ.	Seniors + U20 : Ligue Jeunes : Comités Départ.	Ligue + Comités Départ. Par secteur selon possibilités Comités Départementaux
ASSIETTE				
Forfait	25 € rencontres Jeunes 32 € rencontres Seniors	32€ pour arbitre club (par d'id km) 32 € arbitre officiel 25€ arbitre officiel	25 € rencontres Jeunes 30 € rencontres Seniors 32 € Pré Nat.	25 € rencontres Jeunes 32 € rencontres Seniors
Id Km	0,36€/km	0,36€/km	0,36€/km	0,36€/km
Autre	Prise en charge frais de péages	Possibilité pour arbitres de doubler (prise en compte des frais km au plus haut niveau).	-	Frais péages ALP pris en charges par péréquation

MODALITES PRAQTQUES				
Appels de cotisation	Seniors + Jeunes : 3 appels / saison	4 appels / saison	Jeunes : 2 appels / phase Seniors : 3 appels / saison	Jeunes : 2 appels / phase Seniors : 3 appels / saison
Frais de gestion	44 € / an / équipe	-	2 € / équipe / match	2 € / équipe / match
Contrôle des arbitres				Toutes rencontres soumises à péréquation - Commission compétition travaille à pouvoir générer un document faisant ressortir les données contenues dans les FDM. Idée que deux colonnes pour les arbitres ayant effectivement pris part à la rencontre soient prévues. - Communication du tableau à la CRO qui recroise les données, vérifie les arbitres désignés/arbitres présents, effectue les modifications sur FBI et édite un document à transmettre au service comptable pour règlement
Indemnisation arbitres	Mensuel. 1 virement part forfaitaire et kilométrique + 1 virement péages Environ 150 virements par mois x 2	Versée par la Ligue sous 14 jours 2 fois / mois Environ 160 virements par mois	Versée par la Ligue sous 21 jours Environ 200 virements par journée	1 virement tous les 15 jours (calendaires)
Restitution	Solde calculé par catégorie et par match couvert par club au vu des différences de couverture par clubs	Bilan annuel par catégorie	Jeunes : Par phases Seniors : Par saison A part égale	Jeunes : Par phases Seniors : Par saison A part égale

Membres présents :	CRO (ALP)	Franck PAGE (Répartiteur)
	CRO (AUV)	Bertrand DESBOULETTE (Répartiteur), Dominique FALGON, Marie-Pierre CHAPELON (VP)
	CRO (LYO)	Franck CLUZEL (CRO), Henri-Marc SANCHEZ (Répartiteur)
	Commission Compétitions	Rémi DESROCHES
	Autres	Jean CELLIER (Trésorier), Jean-Yves MARCHAND (RAJF)

Après discussion concernant les Indemnisations arbitres, il est proposé que le règlement s'effectue en un seul virement, en fin de mois.

Validation à l'unanimité par les membres du Bureau

Une information sera faite aux arbitres pour leur notifier que les indemnités leur seront virées en une fois, en fin de mois.

Validation à l'unanimité par les membres du Bureau

CAISSE DE PEREQUATION

CAISSE DE PEREQUATION												
Secteur compétition	ALP			AUV			LYO					
Échéances calendaires Seniors	15-sept	15-nov	15-févr	15-sept	15-nov	15-févr	15-sept	15-nov	15-févr			
Frais administratif caisse de péréquation	2 €/ équipe / match											
Péréquation PNM	700,00 €	700,00 €	700,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €			
Péréquation RM2	700,00 €	700,00 €	700,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	650,00 €	650,00 €	650,00 €			
Péréquation RM3	700,00 €	700,00 €	700,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €			
Péréquation PNF	700,00 €	700,00 €	700,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €			
Péréquation RF2	600,00 €	600,00 €	600,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	650,00 €	650,00 €	650,00 €			
Péréquation RF3	600,00 €	600,00 €	600,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €			
Échéances calendaires Jeunes 1ère phase	01-oct	15-nov		01-oct	15-nov		01-oct	15-nov				
Échéances calendaires Jeunes 2ème phase	15-janv	15-mars		15-janv	15-mars		15-janv	15-mars				
Frais administratif caisse de péréquation	2 €/ équipe / match											
Péréquation U20M 1ère phase	400,00 €	400,00 €		Absence de péréquation 2017/2018 en Auvergne Pas d'impact sur 2018/2019			350,00 €	350,00 €				
Péréquation U20M 2ème phase	350,00 €	350,00 €					350,00 €	350,00 €				
Péréquation U20F 1ère phase	400,00 €	400,00 €					350,00 €	350,00 €				
Péréquation U20F 2ème phase	350,00 €	350,00 €					350,00 €	350,00 €				
Péréquation U17M 1ère phase	400,00 €	400,00 €					300,00 €	300,00 €				
Péréquation U17M 2ème phase	350,00 €	350,00 €					300,00 €	300,00 €				
Péréquation U17F 1ère phase	400,00 €	400,00 €					300,00 €	300,00 €				
Péréquation U17F 2ème phase	350,00 €	350,00 €					300,00 €	300,00 €				
Péréquation U15M 1ère phase	400,00 €	400,00 €					250,00 €	250,00 €				
Péréquation U15M 2ème phase	350,00 €	350,00 €					250,00 €	250,00 €				
Péréquation U15F 1ère phase	400,00 €	400,00 €					250,00 €	250,00 €				
Péréquation U15F 2ème phase	350,00 €	350,00 €					250,00 €	250,00 €				
Péréquation U13M 1ère phase	400,00 €	400,00 €					250,00 €	250,00 €				
Péréquation U13M 2ème phase	350,00 €	350,00 €					250,00 €	250,00 €				
Péréquation U13F 1ère phase	400,00 €	400,00 €					250,00 €	250,00 €				
Péréquation U13F 2ème phase	350,00 €	350,00 €					250,00 €	250,00 €				
	Harmonisation des sommes par appel par catégories (seniors / Jeunes)											
Principe : restitution	Harmonisation des sommes par appel 1ère et deuxième phase											
	Contrôle par une personne neutre ?											

Dans les Alpes, les 2 premiers appels pour les jeunes passent à la somme unique de 375€ au lieu de 400 € et 350 €

Validation à l'unanimité par les membres du Bureau

IV – POLE 1 : Basket Féminin / Communication / Marketing / Evènementiel – Olivier BLATRIE

4.1 Opens Féminins

De manière générale, que des retours positifs des organisations sur les 3 secteurs.

Ce fut un bon test d'organisation d'évènementiel sur les 3 secteurs, ce qui a permis de mettre en exergue certains dysfonctionnements, notamment sur le cahier des charges.

Dans le Lyonnais : Un peu de déception concernant l'affluence du public sur chaque match.

Dans les Alpes : Organisation chez le Champion PNF de la saison précédente, qui a bien joué le jeu.

Peu d'affluence également et déception dans le niveau de jeu proposé par les équipes.

Dans l'Auvergne : En attente des retours

4.2 Basket Féminin

Réunion sur le Basket Féminin Clermontois, à Clermont-Ferrand, le 30 septembre 2018 à la suite de la rencontre de Haut Niveau organisée à 15h30 au Stade Clermontois entre LYON ASVEL FEMININ et le club Belge de BRAINE.

4.3 Identité Visuelle de la Ligue

Rencontre avec Frédéric SIVATTE et CASAL SPORT pour mise en place d'une boutique et proposition de vente des nouvelles tenues arbitres et OTM officielles ainsi que des articles logotés Auvergne-Rhône-Alpes.

V – POLE 2 : Organisation Générale et Logistique – Patrick GROS

Une seule organisation ne sera pas gérée par le Pôle 2, il s'agit des Automnales puisqu'elles relèvent de la compétence du Pôle 5.

Pour le reste, le pôle aura la gestion des budgets, effectuer les demandes de devis, les réservations, etc... toujours en collaboration avec les Pôles concernés et dans le respect des Cahiers des Charges déjà existants.

Prochaines échéances :

- Comité Directeur du 5 octobre
- Réunion des Présidents avec Jean-Pierre SIUTAT le 2 novembre (**Prévenir les personnes invitées de bloquer la date**)
- Tournois Inter-Comités U13 (Dans le Rhône) le 3 novembre
- Tournoi des Etoiles
- Assemblée Générale

VI – POLE 3 : Compétitions et Pratiques Sportives – Alain SERRES

6.1 Etat des Lieux des Forfaits Généraux

Nationaux

NM3 : NOHANENT PUY VALEIX

NF3 : ANNEMASSE BASKET CLUB

Régionaux

RM3 : secteur Auvergne : AL ECUREUILS MONTFERRAND.

secteur Alpes : ES EPAGNY - METZ-TESSY remplacé par MANTAILLE SPORTIF
IE - BC BAVONNE a été remplacé par IE - AL VOIRON

RF2 : secteur Auvergne : MONTLUCON

RF3 : secteur Alpes : ES EPAGNY - METZ-TESSY

U17M : secteur Auvergne : BC LEMPDES

U15M : secteur Auvergne : SC BILLIOM

CHAMALIERES a des problèmes d'effectifs séniors pour la RM3. Le club souhaiterait compléter avec des U20 mais il y a 4 mutés.

PROPOSITION : participation hors classement au championnat avec 4 mutés.

Proposition refusée à l'unanimité par les membres du Bureau

6.2 Engagements des U20 Masculins

Saison N-1 44 engagés

Secteur LYO : 36 engagements au 01/09/2018 (22 renouvellements - 14 nouveaux)

6 poules de 6

- 2 engagements non identifiés ?
 - IE CTC FEURS-ROZIER BASKET
 - SORBIERS TALAUDIERE BASKET

Donc création d'une poule supplémentaire et 2 groupes A et B en gardant les numéros et les dérogations validées. Un message sera adressé aux clubs pour les prévenir du remaniement des poules.

6.3 Engagements des U20 Féminins

Saison N-1 15 engagés

Secteur LYO : 13 engagements au 01/09/2018 (6 renouvellements - 7 nouveaux)

Objectifs:

Création en poules de 6.

1^{ère} phase brassage par secteur, 2^{ème} phase championnat ARA et par secteur.

Contexte :

- 13 engagés secteur lyonnais
- 0 engagé secteur Alpes
- 0 engagé secteur Auvergne
- Pas de championnat départemental au 0069 et 0001
- Pas de championnat ARA 2^{ème} phase
- Pas d'inscription supplémentaire

Scenarii :

- Rester en poule de 6 et éliminer 1 équipe.
- Créer 1 poule de 6 et une poule de 8
- 1 poule de 14.

Conclusions :

- Nous avons opté pour le moins pénalisant, en calquant la poule de 14 U20F adossé au championnat Seniors à 14 équipes.
- Début le 29 septembre par la journée 3.
- La J1 est décalée au 7 octobre
- La J2 est décalée au 26 octobre (exceptionnellement positionnée 1 vendredi car la FFBB n'autorise pas de rencontre ce week-end en raison des automnales)

6.4 Résultats des Opens Pré-Nat

Equipe 1	Equipe 2	Secteur	Score 1	Score 2
AS MONTFERRAND	US ISSOIRE	AUV	<u>63</u>	<u>55</u>
IE - CTC BAAG - CANTA	CS PONT DU CHATEAU		<u>27</u>	<u>43</u>
US BEAUMONT	SANFLORAINE		<u>60</u>	<u>56</u>
AS MARECHAT RIOM	ALFA SAINT JACQUES		<u>46</u>	<u>72</u>
CLERMONT BASKET BALL	MOZAC VOLVIC BASKET		<u>47</u>	<u>36</u>
BB COURNON D'AUVERGNE - 2	USC LEZOUX		<u>55</u>	<u>51</u>
SGOSFF - 1	IE - FIRMINY CHAZEAU-FAYOL AL - 1	LYO	<u>88</u>	<u>46</u>
CRAB - 1	ASVEL VILLEURBANNE BF - 2		<u>62</u>	<u>52</u>
OLYMPIC SATHONAY - 1	AL GERLAND MOUCHE LYON - 1		<u>48</u>	<u>76</u>
AL CALUIRE ET CUIRE - 2	IE - CTC RHONE SUD BASKET		<u>53</u>	<u>63</u>
AL SAINT PRIEST - 1	IE - RIORGES BC - 1		<u>63</u>	<u>78</u>
VEAUCHE CRAP - 2	AL MEYZIEU - 1		<u>45</u>	<u>82</u>
IE - BC NORD ARDECHE	AS LE VERSOUD	ALP	<u>47</u>	<u>53</u>
ES EPAGNY METZ TESSY	ELAN SPORTIF ANNECY SEYNOD		<u>47</u>	<u>25</u>
IE - BASKET CLUB NIVOLAS	US DE ST EGREVE		<u>51</u>	<u>59</u>
TERRES FROIDES BASKET	ELAN SPORTIF MUZOLAIS - 2		<u>40</u>	<u>56</u>
ANDANCE-ANDANCETTE B	RHODIA CLUB BASKET		<u>57</u>	<u>62</u>
IE - CHALLES BASKET	SAINT MARTIN D'HERES BASKETBALL		<u>74</u>	<u>56</u>

Couleur bleue : les rencontres "retour" qui doivent être inversées suite au gain du match

6.5 Coupes Territoriales

- **Secteur Auvergne**

- CTM : 1 rencontre jouée - Prochain Tour le 27/10
- CTF : 1^{er} Tour le 27/10

- **Secteur Lyonnais**

- CTM : 18 rencontres jouées (* 2 forfaits : USM PIERRE-BENITE et AS SOUCIEU) - Prochain Tour le 06/10
- CTF : 5 rencontres jouées - Prochain Tour le 06/10
Tirage au sort le 22 septembre

- **Secteur Alpes**

- CTM : 3 rencontres jouées - Prochain Tour le 05/10 – FINALE le 3 Novembre
- CTF : 2 rencontres jouées - Prochain Tour le 02/11 – FINALE le 18 Novembre

6.6 Nommage des divisions sur FBI

ARA AUV Pré-Nationale Seniors Féminin	ARA LYO Pré-Nationale Seniors Féminin	ARA ALP Pré-Nationale Seniors Féminin
ARA AUV Pré-Nationale Seniors Masculin	ARA LYO Pré-Nationale Seniors Masculin	ARA ALP Pré-Nationale Seniors Masculin
ARA AUV Régionale 2 Seniors Féminin	ARA LYO Régionale 2 Seniors Féminin	ARA ALP Régionale 2 Seniors Féminin
ARA AUV Régionale 2 Seniors Masculin	ARA LYO Régionale 2 Seniors Masculin	ARA ALP Régionale 2 Seniors Masculin
ARA AUV Régionale 3 Seniors Féminin	ARA LYO Régionale 3 Seniors Féminin	ARA ALP Régionale 3 Seniors Féminin
ARA AUV Régionale 3 Seniors Masculin	ARA LYO Régionale 3 Seniors Masculin	ARA ALP Régionale 3 Seniors Masculin
ARA AUV U13 Féminin	ARA LYO U13 Féminin	ARA ALP Régionale U20 Masculin
ARA AUV U13 Masculin	ARA LYO U13 Masculin	ARA ALP U15 Féminin
ARA AUV U15 Féminin	ARA LYO U15 Féminin	ARA ALP U15 Masculin
ARA AUV U15 Masculin	ARA LYO U15 Masculin	ARA ALP U18 Féminin
ARA AUV U17 Masculin	ARA LYO U17 Masculin	ARA ALP U13 Féminin
ARA AUV U18 Féminin	ARA LYO U18 Féminin	ARA ALP U13 Masculin
ARA AUV U20 Masculin	ARA LYO Régionale U20 Féminin	ARA ALP U17 Masculin
	ARA LYO Régionale U20 Masculin	

Nom	Nom abrégé	Nom	Nom abrégé	Nom	Nom abrégé
ARA AUV Pré-Nationale Seniors Féminin	ARA AUV PNF	ARA LYO Pré-Nationale Seniors Féminin	ARA LYO PNF	ARA ALP Pré-Nationale Seniors Féminin	PNF ALP
ARA AUV Régionale 2 Seniors Féminin	ARA AUV RF2	ARA LYO Pré-Nationale Seniors Masculin	ARA LYO PNM	ARA ALP Pré-Nationale Seniors Masculin	PNM ALP
ARA AUV Régionale 2 Seniors Masculin	ARA AUV RM2	Régionale féminine seniors Division 2	RF2	ARA ALP Régionale 2 Seniors Féminin	RF2 ALP
ARA AUV Régionale 3 Seniors Féminin	ARA AUV RF3	Régionale masculine seniors Division 2	RM2	ARA ALP Régionale 2 Seniors Masculin	RM2 ALP
ARA AUV Régionale 3 Seniors Masculin	ARA AUV RM3	Régionale masculine seniors Division 3	RM3	ARA ALP Régionale 3 Seniors Féminin	RF3 ALP
ARA AUV U13 Féminin	ARA AUV U13F1	ARA LYO Régionale 3 Seniors Féminin	ARA LYO RF3	ARA ALP Régionale 3 Seniors Masculin	RM3 ALP
ARA AUV U13 Masculin	ARA AUV U13M1	Régional masculin U13	RMU13	ARA ALP Régionale U20 Masculin	U20M ALP
ARA AUV U15 Féminin	ARA AUV U15F1	ARA LYO U13 Féminin	ARA LYO U13F1	ARA ALP U13 Féminin	U13F ALP
ARA AUV U15 Masculin	ARA AUV U15M1	ARA LYO U15 Féminin	ARA LYO U15F1	ARA ALP U13 Masculin	U13M ALP
ARA AUV U17 Masculin	ARA AUV U17M1	ARA LYO U15 Masculin	ARA LYO U15M1	ARA ALP U15 Féminin	U15F ALP
ARA AUV U18 Féminin	ARA AUV U18F1	Régional masculin U17	RMU17	ARA ALP U15 Masculin	U15M ALP
ARA AUV U20 Masculin	ARA AUV U20M1	ARA LYO U18 Féminin	ARA LYO U18F1	ARA ALP U17 Masculin	U17M ALP
		Pré national masculine	PNM	ARA ALP U18 Féminin	U18F ALP
		Régional féminin U20	RFU20		
		Régional masculin U20	RMU20		
		Régional masculin U20 Division 2	RMU20-2		

Un courrier sera envoyé à la FFBB pour une uniformité des nommages. Problème également sur l'apparition de la couleur des maillots qui change en fonction du match à domicile ou à l'extérieur.

6.7 Divers

- Réunion de la Commission Sportive samedi 22 septembre à 9h30 au siège de la Ligue pour mise en place du suivi des compétitions et tirage au sort du prochain tour de Coupe.
- Est-ce que la catégorie U20 est considérée comme catégorie Jeunes ? OUI
- Désignation d'un délégué sur une rencontre, qui indemnise ?
 - Si c'est un club qui demande, sans raison particulière, indemnisation à la charge du club demandeur
 - Si c'est la Ligue qui désigne, indemnisation à la charge de la Ligue

Validation à l'unanimité par les membres du Bureau

- Application des Règlements. La commission sportive s'efforcera d'appliquer les règlements en évitant tout précédent.

VII – POLE 5 : Formation – Joël SCOMPAIN

7.1 Actualités C.R.O. (Franck CLUZEL)

- Stage Arbitres PN
Samedi 8 septembre - LE COTEAU
- Stage Arbitres R2/R3 Secteur Auvergne
Dimanche 9 septembre - VICHY
- Stage Arbitres R2/R3 Secteur Alpes
Dimanche 9 septembre - VOIRON
- Stage Arbitres R2/R3 Secteur Lyon
Dimanche 9 septembre - VAULX EN VELIN
- Stage Rattrapage CLAR
Dimanche 16 Septembre - LYON
- Stage OTM Début de Saison
Dimanche 2 septembre - VOIRON
- Tournoi Espoirs PRO A
Samedi 8 et Dimanche 9 septembre - VILLEREST

Un courrier de remerciement sera adressé à tous les clubs qui ont accueilli les différents stages des officiels.

7.2 Demande de validation du Bureau

Mouvements arbitres PN

Objectif : Permettre au meilleur d'accéder au statut de stagiaire dans la transparence pour l'ensemble du groupe

- **Tous les arbitres de la division doivent être évalués 3 fois** au cours de la saison par 3 évaluateurs différents.
- Un référent évaluateur de la PN centralise toutes les évaluations et réalise un classement ARA en fin d'année.
- Un point de bonification, ajouté à la moyenne mathématique de l'arbitre, est attribué à celui qui réalise un travail continu sur la saison sur la plate-forme EvalQCM

A l'issu de ce classement :

- Les descentes en RM2. Les deux derniers du classement mathématiques descendent dans la division inférieure. La CRO se réservant le droit, selon les besoins, d'autres descentes supplémentaires.
- Le premier du classement mathématique obtient directement le passage au statut de Stagiaire Fédéral pour la saison suivante.
- Un Stage passerelle sur le tournoi de Vienne, sous la responsabilité du CTO, réunit 12 arbitres pour des montées supplémentaires.

Le Stage passerelle

- Concerne les arbitres classés **de la place 2 à la place 9 à l'issu du classement mathématique de la saison**. En cas de refus de participation ou d'indisponibilité d'un des arbitres convoqués, le suivant sur la liste est appelé.
- **4 autres arbitres** convoqués sur « wild-card » par la CRO. Ce sont **4 arbitres à fort potentiel**.
- A l'issu de ce stage passerelle, un classement des arbitres est réalisé.

Le nombre de montées est déterminé par la FFBB en fin de saison. Nous nous contentons de suivre le classement sur le stage-passerelle pour déterminer quels sont les arbitres qui passent en division supérieure.

Validation à l'unanimité par les membres du Bureau

Consignes pour les Désignations

Une réunion des répartiteurs s'est tenue le 29 août 2018 pour faire un état des pratiques et des modes de fonctionnement sur les différents territoires afin d'avoir une méthode commune de désignations.

- **Ne pas doubler sur la Pré-Nationale Masculine et, à terme, Féminine rapidement**
- Doubler sur la base du volontariat sur les secteurs Alpes et Auvergne sur les autres divisions
- **AUCUNE désignation initiale avec un seul arbitre**
- Les arbitres du Groupe R2 (FBI R1.1) peuvent arbitrer la PNF
- Si manquement grave de la part de l'arbitre = non désignation possible
- **INTERDICTION ABSOLUE d'avoir un arbitre CLUB et un arbitre OFFICIEL**
- Les arbitres qui jouent dans une division ne peuvent pas arbitrer la division, sauf s'il y a deux poules. Toutefois, compte tenu de leur position géographique, ces arbitres auront la possibilité d'officier dans un autre secteur proche et, quoiqu'il en soit, conservent leur statut d'arbitre PN.
- Dans le cas où les ressources sont manquantes dans la division d'appartenance des officiels, désignation des meilleurs de la division immédiatement inférieure (groupe préalablement constitué) après recherche d'entre-aide avec les autres secteurs.
- Dans le cas où les ressources sont manquantes, transmission aux CDO pour couverture obligatoire.

Validation à l'unanimité par les membres du Bureau

7.3 Divers

- **Les Officiels de Table de Marque**

- Réunion prévue semaine 39 pour mise en œuvre du plan d'actions et suivi pendant la saison.
- Nombreuses évaluations et formations pratiques déjà effectuées et notamment sur le Tournoi de Villerest

- **Les Formations arbitres**

- L'ensemble du plan de Formation Continue est calé pour les arbitres PN et R2/R3
- Les référents de chaque secteur se coordonnent pour les séances.
- Demande dotation pour les stagiaires

- **Budget**

Un bilan et un état sera fait par le Cabinet Comptable au 15 novembre.

- Recherche d'une salle sur Villeurbanne pour une intervention de Johann JEANNEAU, qui pourrait servir de support aux arbitres de la Formation Continue et PN et ouvert à tous les acteurs de l'arbitrage du territoire Auvergne-Rhône-Alpes susceptibles d'être intéressés, moyennant un droit d'inscription.

Participation de l'ASVEL BASKET à ce projet avec invitations pour match de Jeep Elite distribution de maillots.

7.4 Rentrée des Pôles Espoirs

Présence de Pierre VACHER et Joël SCOMPARIN à Vichy

Présence de Pierre VACHER et Jean-Pierre MORATEUR à Lyon

Présence de Gregory MORATA à Voiron

Tout s'est bien passé, avec des différences de présentation dans chaque secteur.

Visite du Pôle de Vichy jeudi 20 septembre (Joël SCOMPARIN, Jean-Pierre MORATEUR, Gregory MORATA) : fonctionnement et entraîneurs

7.5 Les Automnales : 27 et 28 octobre 2018

Principe : Trois familles (entraîneurs, officiels, dirigeants) sur le site de Voiron

- **Entraîneurs** : JAPS + (anciennement) WEPS
 - JAPS : 2 x 1 journée (50 € la journée)
 - WEPS : 2 jours (120 €)
- **Officiels** : Potentiels HN ? + OTM ?
- **Dirigeants** : trois thématiques FFBB (100 €) sur 2 jours
 - Rémunération / Défraiement
 - Club 3.0 - 3x3 / Pratiques non compétitives
 - Démarche citoyenne - Vivre ensemble

Planning formation dirigeants :

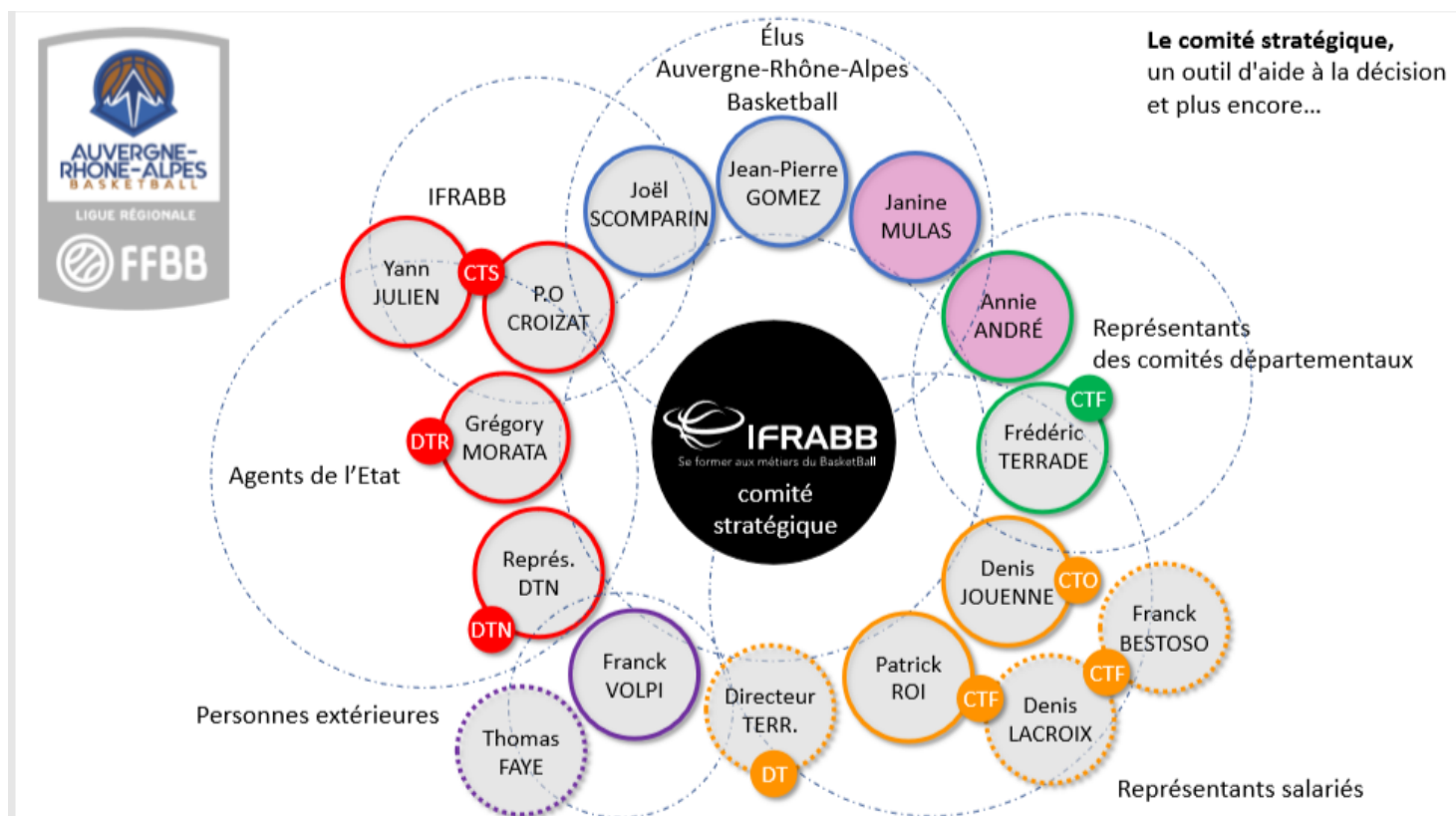
Samedi 27 :

- Accueil : 10h - 10h30
- Plénière : 10h30 - 11h
- Formation : 11h - 13h / 14h30 - 16h30 / 17h - 19h
- Soirée conviviale : 20h (Repas commun sur TSF)

Dimanche 28 :

- Formation : 8h30 - 10h / 10h15 - 12h15

7.6 Comité Stratégique IFRABB



Validation à l'unanimité par les membres du Bureau

7.7 Questions et informations Diverses

Joël SCOMPARIN fait part de plusieurs questions posées par Pierre VACHER.

- Au sujet du Mail de Pierre THIOLIERE sur le flux financier de la formation des cadres : une réponse a été faite directement à M. THIOLIERE
- Au sujet des Règlements du CD42 : Une réponse sera faite de se rapprocher du Comité de la Loire, la Ligue n'ayant pas autorité d'intervenir dans les règlements du Comité
- Au sujet de la représentation de la Ligue à l'AG du RCBF : Aucune invitation n'est parvenue à la Ligue
- Au sujet du remboursement des frais du Comité Directeur de la Ligue du mois de Juillet : A ce jour le remboursement des élus est en cours
- Demande de Claudine ZENTAR de modifier la date du Comité Directeur de la Ligue car doit se tenir le même jour le Comité Directeur du Comité de la Loire avec élection du nouveau Président. Le Président Jean-Pierre GOMEZ a demandé à ce que la date du Comité Directeur du Comité soit modifiée.

- Demande des secrétaires du Secteur des Alpes pour la pré-réservation du Camp d'été. Accord pour effectuer les démarches nécessaires.
- La Gestion des inscriptions de la Formation Continue des Cadres sera faite par le secrétariat de Voiron.
- Demande de la FFBB pour mise à disposition de Denis JOUENNE à Châteauroux, du 24 au 28 octobre 2018.
- Demande de Patrick ROI concernant la prise en charge de sa facture de téléphone mobile. Patrick GROS est chargé de recenser les besoins de chacun (salariés et élus) pour le matériel à prendre en charge (téléphone, ordinateur, imprimante, cartouche encre...) ou les frais à rembourser.
- Participation de Gregory MORATA (IFRABB), Margot JORET (Basket Santé) et Gérald NIVELON au Campus du Comité de l'Isère.
- Remise des équipements aux Pôles, par secteur, le mercredi 10 octobre 2018, en même temps que les tournois 3x3.
- Jean-Pierre MORATEUR demande le feu vert pour le nouvel agencement des bureaux. Le mobilier de bureau sera mis en vente.

VIII – POLE 6 : Coordination et Harmonisation – Marie-Pierre CHAPPELLON

8.1 Règlements Sportifs 2018-2019

Tous les règlements sportifs sont à mettre à jour et à uniformiser, en concertation avec divers acteurs de la Commission Règlements, la Secrétaire Générale, les membres de la Commission Sportive Régionale et des Commissions Sportives Départementales, sur un délai très court avec un gros travail à effectuer sur les Règlements Sportifs Généraux et les 15 règlements particuliers des différentes divisions Seniors et Jeunes.

1 nouveau règlement a été rédigé pour la Coupe Territoriale et il est déjà consultable sur le site de la Ligue.

La Stratégie :

Cette année est une saison de transition pour amorcer une convergence vers l'uniformisation des règlements pour l'ensemble du territoire Auvergne-Rhône-Alpes en 2019-2020.

Cette uniformisation a déjà été faite sur les Règlements Sportifs Généraux des 3 secteurs pour la saison 2018-2019 et un document unique établi pour chaque catégorie, avec certaines spécificités en fonction des secteurs, le but étant de s'aligner au plus près des Règlements Fédéraux.

Les Problématiques : 3 secteurs différents c'est forcément synonyme de 3 modalités de fonctionnement différentes

Les principales divergences :

- Engagement des équipes
- Obligations sportives (seniors)
- Points bonus en Auvergne
- Ranking
- Types de licences autorisées (R2/R3)
- Phases finales
- Montées et descentes R2/R3

Il a donc fallu trouver des compromis sur, notamment ces points, afin d'établir des règlements identiques pour tout le monde.

Etat des Lieux : Il existe actuellement une première version de tous les règlements (sauf 1, celui des U20) qui ont été rédigés, mis en forme et prêts à être diffusés.

Un point a été fait avec la Commission des Compétitions sur certains points qui sont encore à préciser.

La diffusion sera faite, pour les règlements Seniors, le 21 septembre au plus tard et, pour les jeunes, la semaine suivante. Une fois que les règlements seront diffusés et en ligne, toute modification devra être justifiée et validée officiellement par le Bureau, le Président et la Commission des Compétitions.

Les éléments restant à valider :

- Nombre de licences Jaunes et Oranges :
 - **Statut quo dans chaque secteur pour la saison 2018-2019.**

Validation à l'unanimité par les membres du Bureau

- Phases finales AURA :
 - **Pour la Pré-Nationale Féminines et Masculins** (cas particulier dans le secteur Lyonnais avec un Final Four)
 - Quid R2 et R3 ? **Pas de Phases Finales AURA**
 - **Pour les Jeunes de U13 à U20**
 - ½ finales / finales : **25-26 mai 2019**

Validation à l'unanimité par les membres du Bureau

Remerciements :

- Janine MULAS
- François RODRIGUEZ
- Catherine BILLON
- Alain SERRES
- Les Commissions Sportives des Secteurs Alpes et Auvergne

Du fait de la diffusion tardive des Règlements, et qu'une journée de championnat a déjà été jouée, une indulgence sera appliquée pour les 2 premières journées.

CLOTURE DE SEANCE : 23h00.

Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
Jean-Pierre GOMEZ

Secrétaire Générale
Janine MULAS

